

## DESCRIPTION DU PROJET

Le Pédibus ou Vélobus est un **mode de déplacement en commun**, à pied ou à vélo, avec des horaires de passage fixes sur un trajet déterminé et encadré par des adultes. Il permet à un groupe d'enfants d'effectuer le trajet de leur domicile à l'école en toute sécurité et gratuitement, sans faire appel à la voiture des parents. Pour ceci, des accompagnateurs adultes bénévoles encadrent, à pied ou à vélo, un petit groupe d'enfants jusqu'à l'école, en suivant un itinéraire précis.

Comme pour une ligne de bus, les enfants rejoignent des points d'arrêts situés le plus près de leur domicile, en respectant des horaires de passage déterminés. Selon le lieu de résidence des élèves, plusieurs lignes peuvent être créées pour une même école, afin de permettre aux élèves vivant dans les différentes parties de La Bruyère de bénéficier d'une ligne qui passe non loin de leur maison.

Le Pédibus / Vélobus intergénérationnel présente la particularité d'être conduit par des personnes âgées : les accompagnateurs bénévoles sont des grands-parents ou des personnes retraitées voulant se dédier à une activité d'intérêt commun tout en nouant un lien avec des générations plus jeunes.

A pied, le temps de parcours d'une ligne devrait se situer entre 15 et 20 minutes (y compris les temps d'arrêt), ce qui représente environ 1 kilomètre. A vélo, la ligne est construite sur le même principe, pour des trajets un peu plus longs (en moyenne moins de 3 km). Dans un premier temps, le projet pourrait être réalisé avec une seule école qui servira ensuite d'exemple de mise en place d'un pédibus/vélobus pour d'autres établissements.

Le projet vise en premier lieu à **offrir une alternative à la voiture pour les déplacements domicile-école**. Or, lorsqu'un Pédibus ou Vélobus a été mis en place, plusieurs autres activités peuvent se greffer sur ce projet :

- des actions complémentaires autour de l'environnement, l'écologie ou la santé ;
- la généralisation du brevet cycliste à toutes les écoles de l'entité ;
- des événements de rencontre et d'échange, afin de faire connaître le projet auprès de nouvelles écoles et parents ;
- des activités pour renforcer le sentiment d'appartenance des groupes Pédibus/Vélobus : création d'un logo par chaque groupe, distribution de diplômes aux enfants participants, reportage photo réalisé par les enfants ... ;
- les déplacements peuvent être enrichis par des chansons, des explications culturelles ou citoyennes afin de soutenir le caractère convivial des trajets et afin de stimuler l'échange entre les enfants et l'accompagnateur ;
- des lignes de Pédibus ou de Vélobus complémentaires pourraient accompagner les enfants pour se rendre aux activités extra-scolaires.

Un test de pédibus a déjà eu lieu à Meux et a permis de montrer la faisabilité du projet. Dans le cas du vélobus, il convient de généraliser le brevet du cycliste à toutes les écoles de la commune afin de permettre à tous les élèves d'utiliser ce mode de transport.

## ORIGINE DE LA DEMANDE

La proposition émane des consultations villageoises, des consultations des enfants et des jeunes et du groupe de travail Mobilité Elle a été plébiscitée par la CLDR.

## JUSTIFICATION DU PROJET

Lors du diagnostic participatif, les habitants de La Bruyère ont, par ailleurs, souligné que les enfants sont particulièrement sensibles à la possibilité de circuler en sécurité, notamment à vélo. Ce sont eux qui voient le plus négativement la prédominance de la voiture dans les espaces publics et ils sont le plus concernés par des problèmes de sécurité, notamment aux abords d'écoles.

En effet, la prédominance de la voiture pose de nombreuses questions à La Bruyère en termes de sécurité routière, de nuisances sonores, de pollution de l'air... Une grande partie du trafic routier aux heures de pointe se compose de parents d'élèves qui conduisent leurs enfants à l'école en voiture. Or, les distances domicile-école étant souvent courtes, ces trajets pourraient facilement se faire à pied ou à vélo. Il est intéressant de noter que 67% des enfants scolarisés à La Bruyère habitent la commune, et 80% des enfants de La Bruyère sont scolarisés sur place. Une grande partie des enfants de La Bruyère habitent donc à proximité de leur école. Ce constat indique un potentiel important pour le projet de Pédibus et Vélobus dont la mise en place représente de nombreux atouts. Il permet de :

- Diminuer le nombre de voitures aux abords des écoles, ce qui implique une amélioration de la sécurité routière et une diminution de la congestion automobile
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> générées par les voitures : en effet, les petites distances effectuées en voiture sont particulièrement polluantes considérant qu'un moteur froid consomme 10 à 15 fois plus qu'un moteur chaud
- Favoriser l'interaction, notamment intergénérationnelle entre les habitants de la commune et dynamiser la vie de quartier
- Inciter à l'activité physique, prévenir l'obésité, et contribuer ainsi à une meilleure santé des enfants
- Orienter le comportement des enfants en matière de mobilité lorsqu'ils seront jeunes et adultes : la participation au pédibus apprend l'autonomie lors des déplacements et sensibilise les enfants à la mobilité durable et à la sécurité routière
- Un trafic plus calme contribue à la convivialité et facilite les rencontres des habitants de la commune dans l'espace public.

Ce projet rejoint une série d'initiatives mises en place par le PCDR en faveur des modes doux :

I.7. Aménager le cœur de village de Meux et mettre en valeur le patrimoine local

I.11. Mener une réflexion stratégique pour le réaménagement des quartiers de gare de Rhisnes et Bovesse

I.12. Promouvoir les alternatives en termes de mobilité (information et communication)

I.13. Baliser les chemins de promenade inventoriés par la commune

II.2. Aménager le cœur du village de Rhisnes et mettre en valeur le patrimoine local

II.3. Aménager le cœur du village de Villers-lez-Heest et mettre en valeur le paysage local

II.5. Développer les liaisons inter-villages pour piétons et cyclistes

II.8. Restructurer le cœur du village d'Émines

III.1. Aménager le cœur du village de Saint-Denis et mettre en valeur le patrimoine local

III.2. Aménager le cœur du village de Warisoux et mettre en valeur le patrimoine local

III.3. Aménager le quartier de la gare de Bovesse

III.4. Aménager le quartier de la gare de Rhisnes

III.7. Compléter le maillage inter-village pour les cyclistes et les piétons

La création d'un service action jeunesse et intergénérationnelle en mars 2012 témoigne par ailleurs de la volonté de la commune de promouvoir les rencontres et l'échange entre les générations.

Pour rappel, le projet a déjà été testé à Meux. Cette expérience est un atout pour une mise en œuvre rapide.

## LOCALISATION



8 établissements scolaires sont présents sur le territoire de la commune :

- **6 écoles maternelles et primaires communales mixtes :**

- Ecole communale de Warisoulx
- Ecole communale, « le Ry d'Argent », à Rhisnes,
- Ecole communale de Bovesse,
- Ecole communale de Meux,
- Ecole communale de Saint-Denis, avec projet sportif,
- Ecole communale d'Emines.

- **2 écoles libres maternelles et primaires mixtes**

- Ecole Sainte-Elisabeth, à Rhisnes, avec programme d'immersion en néerlandais,
- Ecole Notre-Dame-de-Beauraing, à Meux.

Les itinéraires des Pédibus et des Vélobus sont à définir en fonction du lieu de résidence des élèves, sachant que le trajet d'un pédibus ne devrait pas être supérieur à 1km et celui d'un Vélobus à 3km. Les lignes doivent être directes, sécurisées et concerner un maximum d'enfants.

## STATUT AU PLAN DE SECTEUR

Sans objet.

## STATUT DE PROPRIÉTÉ

Sans objet.

## TÂCHES À RÉALISER

- Réunion des porteurs du projet :
  - o Ecoles
  - o Parents d'élèves et associations de parents d'élèves
  - o Accompagnateurs potentiels (conseil consultatif communal des aînés)
  - o CLDR
  - o Éventuellement un acteur associatif chargé de la gestion du projet
- Démarrer par une phase « test » dans un ou plusieurs villages de la commune. Rhisnes ou Meux semblent les bons villages car il y a deux écoles dans chaque village (communale et libre).
- Campagne d'information ciblée sur les élèves, les parents et les enseignants
- Réalisation d'une enquête sur la mobilité et les habitudes de déplacement des élèves
- Charte d'engagement à signer par les élèves et par les accompagnateurs
- Conception des itinéraires des différentes lignes ainsi que des horaires de passage, en mettant l'accent sur la sécurité
- Mise en route des Pédibus / Vélobus intergénérationnel

## OBJECTIFS VISÉS

|  | Défi (objectifs de développement)   | Objectifs opérationnels             |  |
|--|---|-------------------------------------|--|
| Axe 1 :<br>Gouvernance                             | Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable | <input checked="" type="checkbox"/> | Asseoir le rôle exemplatif de l'Administration communale en matière de développement durable |
|  |   | <input checked="" type="checkbox"/> | Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables                                   |
|  |   | <input type="checkbox"/>            | Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire          |
| Axe 2 :<br>développement                           | Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural                              | <input type="checkbox"/>            | Valoriser et développer les ressources du territoire communal                                |
|  |   | <input type="checkbox"/>            | Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux                   |
|  |   | <input type="checkbox"/>            | Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants                              |
| Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et | Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial      | <input checked="" type="checkbox"/> | Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire                                 |
|  |   | <input checked="" type="checkbox"/> | Développer une vision prospective et dynamique du territoire                                 |
|  |   | <input checked="" type="checkbox"/> | Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée                     |
|  |   | <input type="checkbox"/>            | Soutenir la création de logements pour toutes les générations                                |
| Axe 4 :<br>Mobilité                                | Donner une place à tous les modes de déplacements   | <input checked="" type="checkbox"/> | Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité                         |
|  |   | <input type="checkbox"/>            | Créer un circuit de liaisons lentes inter villages   |
|  |   | <input checked="" type="checkbox"/> | Favoriser les alternatives à la voiture individuelle   |
| Axe 5 :<br>Dynamisme                               | Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère   | <input checked="" type="checkbox"/> | Améliorer les services aux personnes   |
|  |   | <input checked="" type="checkbox"/> | Permettre le développement d'activités intergénérationnelles                                 |
|  |   | <input checked="" type="checkbox"/> | Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux                 |

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- Avant la mise en place des Pédibus / Vélobus une campagne d'information et de communication permettra à la commune de mettre en avant sa volonté de développer la mobilité durable et sensibilisera en même temps les citoyens à ce sujet.
- La réduction de la circulation de véhicules contribuera à améliorer la qualité de l'air dans la commune et permettra de diminuer le nombre d'accidents routiers.
- Les Pédibus / Vélobus visent par définition à permettre un accès sécurisé aux écoles et ce en utilisant des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.
- Le projet offre un nouveau moyen de transport en commun aux enfants et élargit l'offre actuelle en la matière.
- Les explications de l'accompagnateur aîné qui viendront éventuellement enrichir le pédibus sensibiliseront les enfants au patrimoine de la commune, et contribueront à créer des liens entre les générations.

## INDICATEURS

| Objectif   | Indicateur                    | Source                             | Cible  |
|--|-------------------------------|------------------------------------|--|
| Offrir le Pédibus / Vélobus comme véritable alternative au plus grand nombre d'enfants et de parents possibles | Nombre d'écoles participantes | Commune                            | 8 écoles (toutes les écoles de la commune)   |
| Augmenter la part des déplacements domicile-école effectués à pied et à vélo                                   | Nombre d'enfants participants | Guide du pédibus/vélobus<br>Ecoles | Dans un premier temps : 20 enfants par école |

## ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

Ce projet ne génère qu'un faible coût considérant que l'essentiel des ressources mobilisées sont humaines et bénévoles.

Il est toutefois important de mettre à disposition des porteurs du projet le matériel nécessaire pour le mener à bien :

|   | Quantité   | Prix unitaire  | Coût           |
|---|--|--|----------------|
| Chasubles   | 200 (25 par école)                                 | 10€<br>(des chasubles sont également disponibles à la commune) | 2.000€         |
| Budget communication (création de matériel d'information, impression d'affiches, flyers explicatifs, cartes, ...) | Budget à prévoir sur trois ans                     | 1.000€/an  | 3.000€         |
| Auvent  | 8 (1 par école)                                    | 450€   | 3.600€         |
| Signalisation d'un arrêt vélobus/pédibus  | 24 (4 arrêts par village avec une école communale) | 300€   | 7.200€         |
| <b>Total HTVA</b>   |  |  | <b>15.800€</b> |
| <b>Total TVAC (+21%)</b>  |  |  | <b>19.118€</b> |



*Parking vélo couvert du type auvent.*

## SOURCES DE FINANCEMENT

- Fonds communaux
- Appels à projet éventuels

## GESTIONNAIRES DE PROJET

- Commune
- Ecoles, association des parents
- CLDR
- CCCA

## PROGRAMME DE RÉALISATION

La mise en place des pédibus / vélobus se décline en plusieurs étapes :

- 1) Créer la **structure** nécessaire pour la mise en place du projet à travers la mobilisation des acteurs (écoles, parents, accompagnateurs)
- 2) Identifier la **faisabilité** du projet dans un cadre concret
  - Mener une enquête mobilité
  - Elaborer les lignes et organiser l'accompagnement
- 3) **Lancer et pérenniser** le dispositif

## ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

- L'identification d'un porteur du projet est nécessaire pour assurer sa pérennité et pour permettre la communication entre les différents acteurs concernés. Les porteurs du projet sont potentiellement
  - o le conseil consultatif communal des aînées (CCCA),
  - o la CLDR,
  - o les directions d'écoles
  - o les associations de parents.
- L'analyse de la situation de départ est indispensable afin d'assurer que tous les préalables à la mise en œuvre d'un pédibus sont présents (sécurité du parcours, sécurité aux abords des écoles, temps de trajets, etc)

- Considérant qu'il s'agit d'un projet qui a lieu dans le cadre scolaire, le planning doit s'accorder avec le rythme des écoles : le projet pourrait être conçu avant les vacances d'été afin d'être opérationnel dès la rentrée.

## **ETAT DU DOSSIER**

Le projet a fait l'objet de plusieurs consultations spécifiques sur la mobilité avec les jeunes. La réflexion est en cours à la CLDR.

## **PROGRAMMATION DANS LE TEMPS**

Mobilisation des acteurs : dès la rentrée scolaire 2016

Etude de faisabilité du projet : printemps 2017

Lancement du projet : rentrée scolaire 2017



## IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Pilier environnemental :

| Impacts   | Réponse attendue (développer si pertinent)   |
|---|--|
| Réductions des déplacements avec des véhicules émetteurs de CO <sub>2</sub> | Meilleure qualité de l'air   |
| Promotion des modes de déplacement durables auprès des jeunes générations   | Sensibilisation des citoyens au sujet de la mobilité durable ce qui affectera leur choix de mode de transport pour d'autres trajets du quotidien |

### Pilier économique :

| Impacts | Réponse attendue (développer si pertinent) |
|---------|--|
| /       | /  |

### Pilier social :

| Impacts   | Réponse attendue (développer si pertinent)  |
|---|---|
| Promotion des modes de déplacement gratuits et accessibles à tous                                       | Participation des enfants   |
| Développement de liens intergénérationnels entre les élèves et les accompagnateurs du Pédibus / Vélobus | Des échanges et des liens plus forts entre les habitants de la commune et entre les générations |
| Rencontre entre les habitants de la commune dans le cadre de la gestion du projet                       |   |
| Sécurité routière accrue ce qui concerne notamment les usagers des modes doux                           | Moins d'accidents, mobilité facilitée   |

### Pilier culturel :

| Impacts  | Réponse attendue (développer si pertinent)                       |
|--|--|
| Sensibilisation des jeunes générations au patrimoine naturel et culturel de la commune | Intérêt et investissement accru des habitants pour leur commune. |